

## Adopter un oiseau de proie sauvage réhabilité

Votre adoption d'un oiseau de proie sauvage réhabilité :

- nous permettra de soigner et de nourrir cet oiseau pendant son séjour à la Clinique des oiseaux de proie et à *Chouette à voir!*;
- vous permettra de recevoir un reçu fiscal (en soustrayant un montant de 20 \$, la valeur estimée des avantages décrits ci-dessous).

Voici ce que les avantages auxquels vous aurez droit (documents envoyés par courriel) :

- Un certificat d'adoption
- L'histoire naturelle de l'espèce
- L'histoire médicale de l'oiseau
- L'inscription de votre nom au dossier médical de l'oiseau
- Une photo de l'espèce (et de la remise en liberté de l'oiseau réhabilité)
- De plus, l'adoption sera mentionnée dans le bulletin semestriel *L'Envol*

Espèces admissibles en fonction de la catégorie d'adoption	Plume de bronze (100 \$)	Plume d'argent (200 \$)	Plume d'or (500 \$)	Plume de platine (1000 \$)
Buse à épaulettes Crécerelle d'Amérique Épervier brun Faucon émerillon Petit-duc maculé Petite buse Petite nyctale	X			
Buse à queue rousse Buse pattue Chouette rayée Épervier de Cooper Faucon pèlerin Grand-duc d'Amérique		X		
Harfang des neiges			X	
Aigle royal Pygargue à tête blanche				X

**Remarque :** L'adoption d'un oiseau de proie sauvage réhabilité n'implique pas la remise en liberté de celui-ci. Si vous souhaitez faire un événement de remise en liberté, [cliquez ici](#).

